

MARCHÉ à PROCÉDURE ADAPTÉE

Lettre de consultation

MAPA N°001/2021

Acquisition de postes informatiques

- **Procédure**

Marché passé en application des articles 27 et 30 alinéa 8 du décret n°2016-360 relatif aux marchés publics, et appliquant le cahier des clauses administratives générales applicables aux marchés de fournitures et services (CCAG – FCS)

- **Objet :**

Le présent marché a pour objet la fourniture, la livraison et l'installation de matériel informatique à destination des élèves et du personnel.

- **Caractéristiques techniques:**

La liste des équipements, ainsi que les caractéristiques techniques minimales attendues sont consignées dans le document annexé.

Toute offre proposant une configuration inférieure sera considérée comme irrégulière. Les variantes supérieures sont autorisées, mais doivent être clairement indiquées.

Les écrans, unités centrales et portables devront être gravés avec l'inscription suivante en police 24 :« **REGION REUNION -LYCEE GEORGES BRASSENS DGE 2020**»

- **Forme du marché :**

Le marché est constitué d'un lot unique.

La commande sera passée au moyen d'un bon de commande délivré par l'Etablissement.

- **Conditions de livraison**

La livraison et l'installation devra se faire dans les locaux du lycée et devra être effective au **plus tard le 02 avril 2021**, délai de rigueur. Les conditions précises de la livraison seront arrêtées avec le gestionnaire du lycée.

La livraison et l'installation du matériel seront effectuées par le titulaire et sous sa responsabilité.

L'installation du matériel implique le clonage des postes (pc fixe) selon l'image et la procédure fournies par le service TICE de l'établissement, ainsi que le test de toutes les fonctionnalités des postes informatiques.

Le titulaire s'engage à évacuer, à ses frais et en décharge contrôlée, les cartons et autres emballages résultants de la livraison de l'ensemble du matériel commandé. La livraison se fera dans les horaires d'ouverture de l'établissement et en fonction de la disponibilité des salles.

En cas de non-conformité de la livraison ou de défauts sur le matériel, le candidat s'engage à retirer et remplacer ledit matériel.

En cas de retard excessif ou de refus de livraison, le lycée se réserve le droit de s'approvisionner chez un autre fournisseur qu'il aura sélectionné.

- **Garantie**

Le titulaire s'engage sur une durée de garantie ferme sur tout le matériel intégré au marché. Cette garantie suppose pour le titulaire, la prise en charge des frais liés au retour en atelier, au déplacement de techniciens, à la main d'œuvre et aux pièces à remplacer. En cas de défaut constaté, le titulaire pourra être amené, à la demande du lycée, à remplacer le matériel défectueux, sans frais supplémentaires.

- **Le prix**

L'offre du candidat devra être détaillée en prix unitaire HT et TTC.

L'Etablissement se réserve le droit de recourir à une négociation entre les candidats les mieux placés.

Ces négociations éventuelles seront effectuées dans des conditions de stricte égalité des candidats sélectionnés et de transparence. Après négociations, les candidats consultés seront éventuellement invités à déposer une nouvelle offre. Un second classement décroissant sera alors établi.

- **Clauses environnementales**

Le titulaire s'engage sur la récupération et l'intégration dans une filière de retraitement et de recyclage des déchets informatiques, pour un nombre de PC équivalent à celui qui figure dans l'annexe technique.

Le matériel proposé devra répondre aux normes environnementales en vigueur.

- **Pénalités**

Les pénalités de retard s'exercent conformément à la réglementation en vigueur pendant la durée du marché.

- **Retrait – Résiliation**

En cas d'infractions caractérisées aux clauses contractuelles, le pouvoir adjudicateur peut résilier le marché sans indemnité, après avoir invité le titulaire à présenter ses observations dans un délai de 15 jours.

- **Date limite de dépôt**

Les offres sont à retourner au service gestion du lycée Georges Brassens, 16 avenue Georges Brassens – CS 80505 - 97495 Sainte Clotilde Cedex, pour le **19 JANVIER 2021 à 12 heures (Réunion)** sur la plateforme AJI.

- **Document contractuels**

- La présente lettre de consultation, signé
- L'acte d'engagement, complété et signé
- Le devis unitaire.

- **Critères de jugement des offres** : offre économiquement la plus avantageuse
 - Le prix : Pondération 100 %

PRIX (P) : La cotation globale du critère prix sera faite de la manière suivante :

L'offre la moins chère est affectée de la note de 20 (vingt).

Les notes de chaque entreprise sont ramenées à une note sur 20 de la manière suivante :

$$\underline{(20 \times \text{Prix de l'offre la moins chère}) / \text{Prix de l'offre de chaque entreprise}}$$

L'analyse des offres déterminera le classement et l'attribution du marché.

LU et APPROUVE, le
Le candidat soumissionnant une offre (cachet)

Signature